

5 mars 2004

ASSOCIATION DE COMPTABILITE NATIONALE

Bulletin n°56

Vous êtes invités à faire circuler ce bulletin dans votre environnement professionnel, notre liste de destinataires n'étant ni complète, ni à jour.

A l'intention de ceux qui n'ont pu se rendre au dixième colloque de comptabilité nationale, Edith Archambault a rassemblé ses notes pour en faire un compte-rendu qui suit.

Dans quelques temps, le site de l'ACN archivera les version stabilisées des papiers présentés au colloque et elles pourront être consultées.

http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/colloques/acn/cnat_acn.htm

Impressions et compte rendu du 10e Colloque de l'Association de Comptabilité nationale

Le 10e colloque de l'ACN s'est tenu les 21, 22 et 23 janvier 2004 au Carré des Sciences du ministère de la Recherche à Paris. Au cours de ces deux journées et demie, environ 130 personnes ont participé à l'une ou l'autre des cinq sessions, avec une fréquentation oscillant entre 60 et 90 personnes selon les sessions. Le public était composé majoritairement de comptables nationaux et de statisticiens des divers ministères ou établissements publics. Les participants étrangers ont été relativement nombreux ainsi que les représentants des organisations internationales. Il faut cependant regretter la très faible participation des universitaires français alors que ce colloque était moins technique que ceux qui l'ont précédé. On notera également l'assistance très clairsemée à l'assemblée générale de l'ACN qui suivait la 4ème session, très fréquentée et on rappellera qu'il n'y a pas d'association sans vie associative et que le bureau de l'ACN ne demande qu'à se renouveler...

Il faut souligner la très grande qualité des communications au 10e colloque de l'ACN et la discipline des intervenants qui avaient tous envoyé à l'avance leur texte. Ces textes ont été mis en ligne sur le site de l'INSEE, où l'on pourra continuer à les consulter. Comme d'habitude, les débats ont été extrêmement vivants, informés souvent par la lecture préalable des textes, et riches d'expérience. Ils se sont largement poursuivis lors des repas, cocktail et pauses-café, témoignant de la vitalité de la communauté scientifique intéressée par la comptabilité nationale et par ses prolongements.

Le colloque a été ouvert par Jean-Michel Charpin, Directeur général de l'INSEE et Pierre-Yves Hénin, Vice-Président du Conseil scientifique de l'Université Paris1. L'un et l'autre ont souligné que les dix colloques de l'ACN ont montré l'aptitude de la comptabilité nationale à se renouveler constamment, pour décrire plus justement une économie changeante tout en intégrant des approches théoriques enrichies.

La première et la seconde sessions ont été consacrées à un même thème, **la valeur de l'entreprise**. Évaluer les entreprises, c'est une tâche fondamentale pour construire les comptes de patrimoine de la comptabilité nationale; mais c'est aussi un thème essentiel au moment où la comptabilité privée se réforme et où l'éclatement de la bulle financière et divers scandales posent question aux analystes financiers et aux banques d'affaires. Huit communications se sont succédées, sous la présidence de Michèle Debonneuil (Commissariat général du Plan) le matin et de Brian Newson (Eurostat) l'après-midi.

Laurent Batsch (Université Paris IX-Dauphine) a ouvert sur "**La théorie de la valeur de l'entreprise**". Remarquant qu'il n'y a valeur de marché que quand il y a des transactions concentrées dans le temps et dans l'espace, il en déduit qu'il n'y a pas de marché des entreprises, trop hétérogènes. Comment donc calculer une valeur de marché pour des actifs sans marché? Trois approches sont utilisées pour évaluer l'actif de l'entreprise ou les actions : l'approche actuarielle, l'approche comparative et l'approche mixte. La première qui calcule la valeur actuelle des revenus futurs est hypersensible au taux d'actualisation. L'approche comparative recherche des transactions comparables ou utilise des multiples. L'approche mixte combine valeur comptable et valeur de marché et fait apparaître en différence une survalueur (goodwill). L'évaluation d'entreprise est donc un champ d'expérimentation de la théorie financière et de la théorie du capital.

Raoul Depoutot (Insee) traite ensuite de "**La valeur de l'entreprise : l'approche pour les groupes**". De plus en plus ce sont les groupes qui sont cotés et les comptes consolidés qui sont scrutés par les analystes financiers. On se heurte alors aux problèmes de la territorialité et à celui du traitement et de l'interprétation de la survalueur. Les distributions de dividendes internes aux groupes ne sont pas éliminées par la consolidation ; il est vraisemblable qu'une part essentielle de la croissance des dividendes entre 1991 et 1999 vient de l'extension des groupes. Eliminer ces double-comptes permettrait d'avoir une perception plus réaliste de la financiarisation de l'économie. On pourrait aussi envisager des comptes de groupes basés sur la propriété et non sur la territorialité.

Claude Picart (Insee) s'intéresse aux rapports entre "**Durée de vie des équipements et rentabilité**". Il remarque des évolutions divergentes de la rentabilité des entreprises selon la comptabilité d'entreprise et selon la comptabilité nationale. Il attribue ces divergences en particulier à des estimations différentes des durées de vie des équipements. Sous les hypothèses d'homogénéité des biens et de "mort subite" des équipements, et à partir du fichier SUSE, il calcule une durée de vie moyenne de 12 ans alors qu'elle est de 21 ans en comptabilité nationale. Cette réduction de la durée de vie des équipements serait due essentiellement à un effet de structure. Il constate un fort impact du retraitement des durées de vie sur la rentabilité nette moyenne des équipements, avec de fortes disparités entre secteurs.

Olivier Passet (CGP) présente une "**Comparaison France - États Unis : concepts et estimation de la valeur des entreprises**". Il remarque que les comptes américains sont déjà consolidés, ce qui n'est pas le cas des comptes français, et qu'ils sont un peu surévalués par rapport à la France. Par ailleurs la comptabilité nationale américaine pratique l'amortissement géométrique dégressif alors que la comptabilité nationale française pratique l'amortissement linéaire. La sphère non cotée est sous-estimée aux États-Unis et le goodwill estimé seulement au moment des fusions/acquisitions. Des séries temporelles sont néanmoins présentées qui montrent un price to book proche de 1 et une augmentation de la part des actifs intangibles plus forte aux États-Unis qu'en France.

Franck Ceddaha (ABM-AMRO Corporate finance France) donne ensuite un aperçu de la "**Pratique de l'évaluation des entreprises**" d'un banquier d'affaires, tout en soulignant qu'il y a actuellement rivalité entre les diverses méthodes et crise au sein de chacune d'elles. A la suite des affaires Saint Gobain, SCOR, ADECCO, il y a un manque de confiance dans la comptabilité d'entreprise et on ne travaille plus que sur les comptes consolidés. Or le cash-flow consolidé n'est pas disponible en réalité, du fait de la déperdition dans la remontée vers la tête de groupe. La méthode d'évaluation la plus usuelle est aussi la plus fruste, celle des multiples (EBE). Le raisonnement par analogie est de peu de secours en raison de la volatilité boursière. La méthode patrimoniale est trop difficile à appliquer, sauf dans le domaine foncier.

André Vanoli (ACN) présente les rapports entre "**Comptabilité nationale et évolution des normes comptables internationales**". Il souligne que dans la première révision du SCN 93, actuellement en vigueur, il y a de plus en plus de références aux normes IFRS (ex IAS), alors que la question de leur application aux banques et aux assurances n'est pas réglée. La France a toujours plus utilisé que les autres pays la comptabilité d'entreprises, langage comptable également utilisé par l'administration fiscale, source essentielle des comptes nationaux. La classification normalisée, la présentation des charges par nature et par fonction, la "fair value", les provisions pour créances douteuses, la symétrie entre actifs et passifs chez créanciers et débiteurs, tels sont quelques-uns des éléments des nouvelles normes comptables internationales qui rétroagiront sur les comptes nationaux et ceux du FMI, même si ces normes ne visent encore que les groupes cotés.

Jean-Paul Milot (Direction de la réforme budgétaire) traite de "**Méthodes comptables, valeur de l'entreprise et actifs incorporels**" et souligne d'entrée de jeu la crise grave que connaît la comptabilité d'entreprises. L'International Accounting Standard Board, en effet, n'a pas obtenu une adhésion sans réserves à ses normes et leur application sera difficile; le pas de la "fair value" n'est pas franchi, on reste dans une comptabilité de coût. La comptabilité d'entreprise n'a jamais prétendu mesurer la valeur d'une entreprise, mais seulement ses résultats, les deux étant évidemment liés. Les regroupements d'entreprises font apparaître un écart, le goodwill, que les entreprises préfèrent ne pas faire apparaître. Le goodwill est généralement expliqué par les actifs incorporels. Faut-il amortir les actifs incorporels? Faut-il donner un équivalent patrimonial des droits à la retraite dans un système de répartition? On assiste sans doute à un rapprochement des comptabilités privée, publique et nationale.

Magali Demotes-Mainard (Insee) termine sur un thème encore expérimental : "**La connaissance statistique de l'immatériel**". Qu'est ce qu'on a besoin de savoir pour évaluer une entreprise? Qu'est ce qui reste quand tout a été analysé? Il faut à la fois identifier les biens immatériels, ne pas les confondre avec les traces qu'ils laissent dans l'activité matérielle, et les mesurer. Au niveau macroéconomique, on dispose d'enquêtes touchant à peu près à tous les aspects de l'actif immatériel des entreprises. Pour la mesure, trois approches sont possibles. L'approche du gestionnaire par les dépenses, le capital investi; celle du créancier, par la valeur sur le marché; celle enfin de l'investisseur par le profit attendu. Des indicateurs en quantités physiques et en qualité peuvent donc compléter les comptes classiques.

En appendice à ces deux premières sessions sur la valeur de l'entreprise, Charles Aspden (OCDE) a parlé de "**La révision du SCN93 : démarche et questionnements**". Les principaux thèmes en jeu sont les suivants: fonds de pension d'employeur, stock-options, coût des transferts de propriété, réassurance non-vie, production des sociétés financières, actifs militaires, intérêts en inflation élevée, originaux et copies, leasing et licences, capitalisation des bases de données...

Session 3 : PIB, DNB, RNB - Synthèses et arbitrages (sous la présidence de Maryvonne Lemaire - Insee)

L'application dans tous les pays de l'Union Européenne du SEC 95 n'a pas rendu totalement homogènes les pratiques des comptes nationaux des divers pays, car les sources statistiques ne sont pas identiques; et les procédures d'arbitrage entre sources, de même que l'arbitrage final au niveau des agrégats, reposent sur des savoir-faire différents. La connaissance fine de ces pratiques permet de faire des comparaisons entre pays sans biais et c'est là l'objet de cette session.

Brian Newson (Eurostat) présente tout d'abord un panorama sur "**Les sources et leur réconciliation dans les comptes nationaux européens**", qui couvre les 15 pays de l'Union Européenne, plus la Norvège et l'Islande. Pour chaque pays, les sources principales (enquêtes, fiscales, administratives ou issues des comptes d'entreprises) sont recensées, le degré de détail du TES est mentionné et les principales méthodes d'arbitrage sont repérées. La plupart des pays privilégient les approches par la production et par la dépense en Irlande, c'est l'approche par le revenu qui prédomine, et seuls la France et le Royaume-Uni utilisent de manière relativement équilibrée et indépendante les trois approches. Peu de pays utilisent systématiquement les comptes des sociétés, sauf la Belgique et la France. Les contrôles de qualité d'Eurostat et du Comité PNB ont amélioré la qualité des comptes et garantissent désormais une comparabilité satisfaisante des agrégats.

Robin Lynch, Graham Jenkinson, Alwin Pritchard (ONS-UK) décrivent "**Le rôle des mesures du revenu dans l'élaboration du PIB britannique**". Au Royaume-Uni, l'ONS est responsable de l'intégralité des comptes, balance des paiements comprise, ce qui facilite l'intégration et la cohérence. Le PIB est estimé sur une base trimestrielle par les trois approches et ces trois approches sont réconciliées à prix courants en base annuelle. Le PIB annuel en volume est obtenu en chaînant les taux de croissance trimestriels et des révisions sont faites à partir des données administratives et fiscales, plus longues à obtenir. Un programme de "reengineering" des comptes nationaux est prévu pour les trois années à venir afin d'augmenter leur conformité au nouveau système international.

Henk Nijmeijer, Leo Hiemstra (CBS-NL) traitent : **"Au-delà de la cohérence : améliorer les comptes nationaux en pratique"** Pour ces auteurs, cohérence n'est pas synonyme de qualité; des ajustements et des extensions au système des comptes peuvent améliorer la qualité des comptes, essentielle face à une réalité économique de plus en plus complexe. Aux Pays-Bas, ceci est réalisé par la compilation des TES à un niveau très détaillé aux prix courants et aux prix de l'année précédente, l'intégration des comptes de l'emploi aux comptes nationaux, l'usage de comptes satellites depuis dix ans (l'extension des méthodes de la comptabilité nationale et de la modélisation aux domaines social et environnemental, pour approcher la mesure du bien-être et de la richesse, matrices de comptabilité sociale, environnement, santé, tourisme) et le traitement uniforme des multinationales. L'amélioration de la qualité passe par la construction d'indicateurs spécifiques, intégrés aux comptes, mais aussi par la mesure de l'économie souterraine et par la transparence des méthodes.

François Magnien (Insee) s'intéresse à **"L'intégration des statistiques d'entreprises dans les comptes nationaux français : perspectives pour la base 2000"**. Les statistiques d'entreprises, en effet, occupent une place centrale dans les comptes nationaux français. Le système intermédiaire d'entreprises contribue à la construction de TES très détaillés et donne lieu à une estimation de la valeur ajoutée par l'approche "revenu". La base 95 actuelle réalise un arbitrage séquentiel des trois approches de la valeur ajoutée (production/dépense dans le TES, puis confrontation avec l'approche revenu issue du système intermédiaire d'entreprise). La base 2000 réalisera un arbitrage simultané des trois approches, au niveau décentralisé des équilibres emplois-ressources, accroissant ainsi le poids des statistiques d'entreprises.

Utz-Peter Reich (Fachhochschule Mainz) clôt la session sur : **" La sainte trinité : comment réconcilier produit intérieur, revenu national et dépense nationale en termes réels"** L'auteur revient sur un problème fondamental : l'égalité entre produit intérieur, revenu national et dépense nationale en prix courants n'existe plus en termes réels à cause de la double déflation. A partir d'exemples chiffrés et en s'inspirant de Ricardo, il suggère de substituer au partage volume/prix un partage tripartite de la valeur entre prix relatifs, niveau général des prix (mesurant en fait la valeur de la monnaie) et volume, On limite ainsi le problème des indices Laspeyres/Paasche et, dans l'approche revenu , on retrouve la notion de pouvoir d'achat.

Session 4 : La mesure des performances sociales (sous la présidence d'Annie Fouquet - Dares)

A plusieurs reprises, les colloques de l'ACN ont traité de l'extension des méthodes de la comptabilité nationale et de la modélisation au domaine social, notamment avec l'étude des comptes satellites. Cette année, c'est l'output qui est plus proprement visé avec la mesure, encore expérimentale, des performances sociales. Cette session est aussi une réponse aux controverses ambiantes sur la signification des agrégats en termes de bien-être. Des indicateurs plus ou moins synthétiques approchent la mesure , sans doute impossible, du bien-être et de la richesse.

Andrew Sharpe et Lars Osberg (Center for the Study of Living Standards - Canada) présentent de **"Nouvelles estimations de l'indice de bien-être économique (IBE) pour neuf pays de l'OCDE"** Ils rappellent le principe de construction de cet indice, alternative au PIB par tête, qui vise à mesurer l'accès aux ressources nécessaires pour mener une vie décente, ce qui ne préjuge pas de l'importance des dimensions non économiques du bien-être. L'IBE combine quatre dimensions du bien-être ; les flux de consommation élargie, l'accumulation du capital physique, humain et naturel, la répartition du revenu et la sécurité économique. En 2001 , c'est la Norvège qui a le niveau d'IBE le plus élevé, suivie des pays d'Europe continentale puis des pays anglo-saxons. Sur la décennie 1990-2000, c'est encore la Norvège qui a la plus forte progression de l'IBE.

Robert Salais (ENS - Cachan) dans **"La démarche des indicateurs dans les politiques sociales au niveau européen"** s'intéresse à la stratégie européenne pour l'emploi et à la liste d'indicateurs qui permettent l'étalonnage comparé des politiques nationales et l'adoption des meilleures pratiques. Cette liste d'indicateurs constitue une sélection biaisée et normative; la disparition de la catégorie chômage au profit du taux d'emploi traduit une conception de l'activation plus ou moins rigide. Il souligne un risque de dérive instrumentale de la stratégie européenne pour l'emploi en un jeu coopératif d'optimisation des indicateurs, sans lien ni avec l'employabilité des personnes ni avec le fonctionnement du marché du travail.

Sophie Ponthieux (Insee) fait ensuite une "**Analyse critique du concept de capital social**". Rappelant les origines de ce concept (Coleman; Putnam, Fukuyama) et sa promotion par la Banque Mondiale et l'OCDE, elle considère que ce qui est nouveau, c'est de considérer la sociabilité, la participation associative, les normes et les valeurs comme un stock de capital au niveau macro-social, capital qui ne coûte rien et qui profite à tous. Les résultats empiriques montrent cependant des effets contradictoires selon les indicateurs et conduisent donc à des prescriptions contradictoires. Le capital social change de signification aux niveaux micro et macro et n'échappe pas au sophisme de composition.

Marc Beudaert (Insee) propose ensuite une "**Mesure des performances dans le domaine de l'éducation**". Longtemps, le partage volume-prix de l'évolution de la production non marchande est resté secondaire. Cependant, le SCN 93 impose ce partage et récuse la méthode de déflation des coûts par un indice des prix des facteurs, dite méthode par les inputs. Il préconise de mesurer directement le volume par les outputs. Cette évaluation directe vient d'être faite en France; l'évolution du service d'éducation est une moyenne des évolutions des effectifs scolarisés à chaque niveau, pondérée par les coûts unitaires à chaque niveau. Cette évolution en volume est sensiblement inférieure à celle obtenue par la méthode des inputs. Un correctif qualitatif est introduit en substituant aux stocks scolarisés les flux d'élèves atteignant les divers niveaux de diplôme, mais sans changer substantiellement le résultat.

Dominique Baubeau et Céline Pereira (Drees), à leur tour, présentent une "**Mesure des performances dans le domaine de la santé**". Il convient tout d'abord de délimiter le champ mesuré: système de santé, système de soins ou hôpital...La mesure a commencé en France pour ce dernier champ, plus restreint, avec trois dimensions: qualité du service rendu, efficacité économique et adaptation au changement.. Des comptes par pathologie ont également été établis. La méthodologie du système de classement des systèmes de santé de l'OMS pour 191 pays en 2000 est également présentée ainsi que les projets européens ECHI, EUROREVES et PERISTAT qui posent le problème des objectifs prioritaires d'un système de santé ou de soins.

Olivier Marchand (Insee) décrit enfin une méthode originale d'agrégation: "**Les espérances de vie comme mode de création d'indicateurs synthétiques**". Il expose la méthode démographique qui permet d'obtenir quatre indicateurs synthétiques: espérance (en années de vie ou en heures de travail) transversale, sans ou avec prise en compte de la mortalité, et durée longitudinale par génération, sans ou avec prise en compte de la mortalité. L'évolution temporelle sur un siècle des indicateurs du moment est ensuite présentée pour la France, puis l'espérance apparente pour les hommes et les femmes, sur un siècle également, pour 8 pays de l'OCDE. Enfin, l'indicateur le plus pertinent selon l'auteur, les durées, en années ou en heures, sont présentées pour cinq générations.

Session 5 : La prise en compte de l'environnement (sous la présidence de Sylvie Fauchaux - Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines)

On retrouve au cours de cette session la même démarche que dans la précédente, mais à un stade sans doute encore plus embryonnaire. Cependant le processus d'harmonisation internationale y est plus avancé car l'environnement constitue l'exemple type du bien public mondial, alors que les politiques sociales restent du domaine national. La notion de développement durable fait référence à une soutenabilité tant sociale qu'environnementale et c'est pourquoi les deux dernières sessions du colloque sont complémentaires.

Anne Harrison (OCDE) introduit : "**Les nouveautés apportées par le SEEA 2000**" par rapport au compte satellite équivalent présenté dans le SCN 93. Trois fois plus long qu'en 93, le compte satellite comporte des comptes physiques plus détaillés pour quatre types de flux (produits, ressources naturelles, inputs de l'écosystème, résidus). S'y ajoutent des comptes hybrides (NAMEA) en termes physiques et monétaires, une matrice input/output croisant marchandises, activités, reste du monde et environnement ainsi que des comptes d'actifs. Les problèmes qui restent ouverts concernent les résidus (faut-il monétariser les effets de la pollution? les coûts de prévention ou de restauration?) et l'ajustement aux agrégats (faut-il ajuster? et si oui quels éléments prendre en compte?)

Myriam Touaty et Gérard Gié (Planistat) font ensuite la "**Synthèse des travaux français relatifs à l'évaluation des dommages**". Ces travaux, environ une centaine, peuvent être classés en fonction des méthodes employées, toutes inspirées de l'axiomatique néo-classique:

- méthodes basées sur les préférences révélées ou les marchés de substitution (dépenses de protection, coût d'évitement, coût du trajet, prix hédonistes),
- méthodes basées sur les préférences exprimées ou "marchés hypothétiques" (évaluation contingente, y compris de l'absence d'usage),
- évaluation monétaire des effets physiques (coûts directs associés à une pollution),
- méthodes tutélaires: coût de respect des normes, indemnisation compensatrice...

Un exemple est donné avec un bilan dans le domaine de l'eau. Aucun marché spécifique ne permet de passer à une évaluation comptable au niveau national.

Martin O'Connor (Université de Versailles) prolonge cette dernière réflexion en présentant une "**Typologie des indicateurs de développement environnementalement soutenable**". Il constate qu'il est difficile de passer d'une logique d'équilibre partiel à une perspective macroéconomique. No-bridge ou chemin d'apprentissage? Il faut à la fois choisir les méthodes et les objectifs. Ainsi la méthode d'évaluation contingente ne marche pas, car ses résultats dépendent du pouvoir d'achat et de la capacité à s'exprimer de la personne interrogée. L'opposition entre les deux types d'agrégats corrigés s'exprime dans le tableau suivant:

	Frontières du système	
	actifs traditionnels	élargies à des actifs environ.
économie réelle courante	PIB et PIN (consommation + épargne nette)	Produit intérieur ajusté environnementalement pour un portefeuille d'actifs
agrégats corrigés pour développement soutenable	PIB et PIN pour une économie ajustée à l'environ.	en attente

Christian Ravets (Eurostat) étudie les rapports entre "**Indicateurs de développement durable et comptes nationaux**" au plan européen. Des indicateurs pour la décision et le suivi des politiques de développement durable à 30 ans doivent permettre les comparaisons européennes. Ces indicateurs combinent trois approches: "3 piliers" (économique, social, environnemental), santé de l'écosystème, approche ressources avec une approche hicksienne du développement durable (préserver la richesse par tête future). Le cadre central de la comptabilité nationale et les comptes satellites fournissent une base d'information fiable pour construire des indicateurs comparables: Dix thèmes ont été identifiés par la task force, avec un ou deux indicateurs publiés annuellement par thème, ce qui permet de déterminer des écarts par rapport aux objectifs de la stratégie européenne pour l'environnement.

Enfin Tarek Harchaoui et Kaïs Darchaoui (Statistique Canada) parlent de: "**Utilisation de l'eau, prix fictifs et productivité du secteur canadien des entreprises**". L'eau est un facteur naturel dont le prix n'est pas établi. Les auteurs élargissent le modèle de productivité multifactorielle des entreprises intégré aux comptes nationaux canadiens en vue de calculer un prix fictif de l'eau. Celui-ci est en moyenne de 0,73 \$ /m³, mais varie selon les branches d'activité. Le recyclage réduit le prix à 0,55 \$ /m³. L'eau constitue un substitut au capital et au travail, ce qui laisse supposer qu'il faudrait utiliser davantage ces intrants pour réaliser des économies de la consommation d'eau industrielle.